

**ADOPTÉ LE 24 JANVIER 2019**  
**PROCÈS-VERBAL**  
**DE LA RÉUNION INAUGURALE ET D'ORGANISATION**  
**DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE**

**Le 7 décembre 2018**

**Le Conseil se réunit en séance publique de 19 h 30 à 20 h 55 dans la salle du Conseil du siège social sis au 116, Cornelius Parkway, Toronto, Ontario.**

**Membres présents :**

Conseillère Véronique Emery	membre élue pour la municipalité régionale de Niagara
Conseiller Benoit Fortin	Membre élu pour la partie est de la ville de Toronto
Conseiller Pierre Girouard	membre élu pour les municipalités régionales de Hamilton-Wentworth, Halton et Brant
Conseiller Pascal Hogue	Élève conseiller élu, représentant les écoles secondaires
Conseiller Pierre Lambert	membre élu pour la municipalité de Haldimand -Norfolk, les comtés d'Oxford, Elgin, Lambton et la municipalité de Chatham-Kent
Conseillère Sylvie Landry	membre élue pour les comtés de Haliburton, Northumberland, Peterborough et Durham
Conseiller Éric Lapointe	membre élu pour les comtés de Bruce, Grey, Simcoe et Dufferin
Conseillère Geneviève Oger	membre élue pour la partie ouest de la ville de Toronto
Conseillère Chloë Robert	membre élue pour la partie centre de la ville de Toronto
Conseiller Yvon Rochefort	membre élu pour la région de Peel
Conseillère Karine Ricard	Membre élue pour la municipalité régionale de York
Conseillère Karelle Sikapi	élève conseillère élue, représentant les écoles secondaires
Conseiller Guillaume Teasdale	membre élu pour le comté d'Essex (par audioconférence)
Conseillère Pascale Thibodeau	membre élue pour la municipalité régionale de Waterloo et les comtés de Wellington, Middlesex, Perth et Huron

**Membres de l'administration présents :**

M. Martin Bertrand, directeur de l'éducation

M. Sébastien Fontaine, surintendant de l'éducation

M<sup>me</sup> Claire Francoeur, directrice des communications et du marketing

M. Miguel Ladouceur, directeur du SIEP

M. Sylvain Landriault, surintendant de l'éducation

M<sup>me</sup> Sylvie Longo, surintendante de l'éducation

M. Michel Laverdière, surintendant de l'éducation par intérim

M. Jason Rodrigue, adjoint à la surintendance des affaires

M<sup>me</sup> Marie-Josée Smith, directrice des ressources humaines

M<sup>me</sup> Tricia Verreault, adjointe à la surintendance de l'éducation

M<sup>me</sup> Désirée Bigaignon, secrétaire de séances

**1. OUVERTURE DE LA RÉUNION INAUGURALE ET D'ORGANISATION**

Le directeur de l'éducation déclare la séance ouverte. En premier lieu, il souhaite la bienvenue à l'assemblée en cette réunion inaugurale et d'organisation du nouveau Conseil puis présente officiellement les membres élus du Conseil scolaire Viamonde à la suite des élections municipales et scolaires du 22 octobre 2018.

En outre, il souligne la présence des membres du public qui sont venus assister à la réunion, entre autres, M. Abdel Majid Rahmouni, président de l'AEFO.

Il témoigne ensuite la reconnaissance du territoire des Premières Nations en énonçant ce qui suit :

*Depuis plus de 15 000 ans, de nombreuses personnes ont vécu sur la terre où se situe **le siège social de Toronto**. Nous nous tenons sur le territoire des peuples autochtones de l'île de la Tortue où nous sommes uniquement dépositaires du territoire et que nous sommes tenus d'en assurer la pérennité pour les générations à venir.*

*Grâce au traité «N° 13, du 1<sup>er</sup> août 1805», les élèves et le personnel du Conseil scolaire Viamonde sont reconnaissants d'avoir l'occasion de travailler, de jouer et de s'épanouir sur ce territoire.*

## 2. **ASSERMENTATION DES MEMBRES DU NOUVEAU CONSEIL**

Lors de la cérémonie d'assermentation des membres du nouveau Conseil, le directeur de l'éducation présente, à tour de rôle, les membres élus en indiquant les régions qu'ils et elles représentent puis les invite à faire leur déclaration. Ils procèdent ensuite à la signature officielle de leur assermentation et aussi, s'ils le désirent, du serment d'allégeance.

Après la cérémonie d'assermentation, le directeur de l'éducation déclare le Conseil légalement constitué.

Les membres reçoivent un petit cadeau et les nouveaux élus sont invités à ajouter un maillon au groupe de maillons symbolisant leur appartenance à l'équipe Viamonde.

## 3. **ÉLECTIONS**

### 1.1 **Présentation des règles de procédures pour les élections**

À titre de président d'assemblée et ce, jusqu'à l'élection de la présidence du Conseil, M. Martin Bertrand, directeur de l'éducation, présente d'abord les règles de procédures en vue des élections puis passe au processus d'élections.

### 1.2 **Nomination des scrutateur et scrutatrice**

Sur recommandation du directeur de l'éducation, conseiller Lambert, appuyé par conseiller Girouard, propose :

*QUE M. Jason Rodrigue et M<sup>me</sup> Tricia Verreault soient les deux scrutateurs nommés pour les élections.*

La motion est adoptée.

### 1.3 **Élection de la présidence du Conseil**

Le directeur de l'éducation invite les mises en candidature pour le poste de présidence du Conseil.

Conseiller Girouard, appuyé par conseiller Fortin, propose :

*QUE conseillère Landry soit nommée à la présidence du Conseil.*

N'ayant pas d'autres candidatures, les mises en nomination sont déclarées closes.

Conseillère Landry accepte sa mise en nomination. Elle est donc nommée à la présidence du Conseil sans concurrence.

Après son élection, à la demande des membres du Conseil, conseillère Landry donne un bref aperçu de la vaste expérience qu'elle possède en oeuvrant dans la communauté scolaire en tant que parent, conseillère scolaire et chef de file de la communauté tout en mentionnant non seulement les réalisations auxquelles elle a participé durant ses années passées au sein du CSViamonde, mais aussi son implication active dans la communauté francophone de la région de Durham.

Le directeur de l'éducation cède ensuite la présidence à conseillère Landry

#### 1.4 **Élection de la vice-présidence du Conseil**

Conseillère Landry invite les mises en candidature pour le poste de vice-présidence du Conseil.

Conseiller Rochefort, appuyé par conseiller Lapointe, propose :

*QUE conseiller Girouard soit nommé à la vice-présidence du Conseil.*

N'ayant pas d'autres candidatures, les mises en nomination sont déclarées closes.

Conseiller Girouard accepte sa mise en nomination. Il est donc nommé vice-président du Conseil sans concurrence.

Après son élection, conseiller Girouard, à son tour, donne un aperçu de ses accomplissements en tant que parent et

conseiller scolaire. Il affirme donc son désir de continuer à veiller et contribuer à la pérennité de l'éducation de langue française tout en assurant la qualité d'enseignement et le succès des élèves fréquentant l'ensemble des écoles du CSViamonde.

#### 4. **ALLOCUTION OFFICIELLE PRONONCÉE PAR CONSEILLÈRE LANDRY À TITRE DE PRÉSIDENTE DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE**

«Chers collègues,  
chers membres du personnel et  
chers amis,

C'est avec joie et humilité que j'accepte la présidence du Conseil scolaire Viamonde. Je vous remercie pour la confiance que vous m'accordez ce soir. Merci à conseiller Girouard de m'avoir proposée et conseiller Fortin d'avoir appuyé ma nomination.

J'attends présider nos délibérations aux meilleures de mes compétences, de façon juste, équitable et dans le respect de la démocratie. En occupant la présidence du Conseil, je parlerai en notre nom, à tous, sur les tribunes publiques, afin de défendre notre système d'éducation laïque de langue française. Ma voix transmettra les décisions que nous prendrons ici à la table du Conseil pour le bien-être de l'ensemble de nos élèves.

Avant d'aller plus loin, j'aimerais reconnaître le travail réalisé par les membres du Conseil précédent, sous la présidence du conseiller sortant, M. Jean-François L'Heureux. Je vous remercie de votre engagement au cours des quatre dernières années.

J'aimerais prendre le temps de reconnaître les nouveaux conseillers et conseillères scolaires : Conseillères Oger, Ricard et Thibodeau et conseillers Fortin et Lapointe. Bienvenue à l'équipe Viamonde.

Aux conseillères et conseillers qui reviennent à la table du Conseil : Conseillères Robert, Emery et conseillers Girouard, Lambert, Rochefort et Teasdale, je vous félicite et suis contente de vous revoir à la table du Conseil.

Aujourd'hui nous débutons ensemble un nouveau cycle de quatre (4) ans. Depuis la création de notre Conseil en 1998, où des femmes et des hommes de talent se sont succédé à cette table, notamment, le premier président du Conseil, Juge Ronald Marion et la première directrice, M<sup>me</sup> Alice Ducharme. Ce sont, d'après moi, un héritage de chefs de file que nous devons nous engager à poursuivre. Cette tradition d'excellence qui fait la marque de Viamonde.

Notre mission décrit très bien nos actions : *«Viamonde, chef de file en éducation, se dédie à offrir des écoles novatrices à taille humaine, où les élèves sont des citoyennes et des citoyens du monde.»* Le défi qui nous attend est donc imposant.

Nous sommes à mi-chemin de notre planification stratégique pluriannuelle qui nous guidera jusqu'en décembre 2020. Nous avons suffisamment de temps pour rencontrer et même dépasser nos objectifs. D'ailleurs, plusieurs de nos cibles sont déjà atteintes.

Sous notre leadership et celui du directeur général, M. Martin Bertrand en collaboration avec les membres de l'administration scolaire, dont j'aimerais remercier pour leur excellent travail, nous continuerons la mise en oeuvre de ce plan axé sur la réussite et le bien-être de l'élève.

Ceci étant dit, la croissance de notre système d'éducation demeure un défi important à relever. Je souhaite que nous puissions concrétiser bientôt les projets des écoles secondaires d'Hamilton, de Toronto Est et de Waterloo. Ces écoles sont attendues par les familles francophones depuis longtemps. En terminant, je voudrais vous réitérer que toutes nos décisions doivent favoriser d'emblée le bien-être et la réussite de nos 12 600 élèves et de nos 2 500 membres du personnel.

Ensemble, nous pouvons et nous allons être « franchement exemplaire », en prenant des décisions parfois difficiles, mais dont le but est l'épanouissement de tous les élèves partout sur notre territoire. Nos élèves pourront ainsi réaliser leurs rêves parce qu'au Conseil scolaire Viamonde, « tout est possible. »

Merci. »

## 5. **ALLOCUTION PRONONCÉE PAR CONSEILLER GIROUARD À TITRE DE VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE**

« Chers collègues,  
chers membres du personnel et  
chers amis,

Merci de me confier la vice-présidence du Conseil scolaire Viamonde. J'accepte de relever ce défi avec plaisir. J'entends appuyer la présidente du Conseil aux meilleures de mes compétences ainsi que mener à bien toutes les tâches liées à ma fonction. Pour ce faire, je compte sur votre collaboration parce qu'en équipe tout est possible.

D'ailleurs, cet esprit de collaboration anime déjà nos 53 écoles. En tant qu'organisation, nous profitons de l'engagement et des efforts de tous les membres du personnel pour appuyer la réussite des élèves et atteindre nos objectifs. Cette attitude rapporte beaucoup. Les succès scolaires, sportifs, artistiques et communautaires des jeunes en sont la preuve au quotidien.

Vous remarquerez que notre vision va dans le même sens, celui du dépassement collectif : *Engagé vers l'excellence en éducation, Viamonde est reconnu comme un allié indispensable à la réussite et au bien-être collectifs.*

Même propos dans la Loi sur l'éducation. La description du rôle des conseillères et des conseillers scolaires parle de l'importance des décisions

judicieuses qui permettent la réussite et du bien-être des élèves, et ce, pour l'ensemble du Conseil.

Avec notre engagement autour de la table et le personnel du Conseil nous formerons une équipe franchement exemplaire dédiée à la réussite des jeunes.

Nos discussions seront parfois houleuses et nos décisions ne seront pas toujours faciles. Mais, avec des esprits ouverts et des compromis, nous en arriverons à des ententes qui permettront de poursuivre le développement de notre système d'éducation. Le bien commun doit toujours primer sur l'individualité comme en font foi nos valeurs qui parlent tour à tour de respect des différences, de cohésion, de collaboration, de communication et de leadership.

Je vous invite à entamer nos délibérations dans le climat d'entraide et de respect qui a toujours régné autour de la table du Conseil depuis 20 ans. Notre tradition sera digne de notre succès pour les quatre (4) années qui viennent.

Merci. »

## 6. **DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS**

Il n'y a aucune déclaration de conflit d'intérêts.

## 7. **NOMINATION DES MEMBRES AUX DIVERS COMITÉS**

### 7.1 **Comité d'appel à la suspension et de renvoi**

Le directeur de l'éducation attire l'attention des membres sur le comité d'appel à la suspension et de renvoi qui est un comité ponctuel. Trois membres du Conseil y sont convoqués et si possible, la présidence ainsi que deux autres membres dont l'un qui représente l'école de l'élève. Après délibération lors de présentation de cas, le comité rend sa décision puis fait rapport au Conseil à cet effet. La direction de l'éducation informe les parents de l'élève, par l'entremise d'une lettre, de la décision prise.

### 7.2 **Nomination de trois (3) membres du Conseil et trois (3) membres suppléants au comité consultatif de l'enfance en difficulté (CCED)**

Avant de passer aux mises en nomination, le directeur de l'éducation donne un aperçu de la composition de ce comité

qui est un comité légiféré par le ministère de l'Éducation. Dix rencontres sont prévues durant l'année scolaire.

La présidente du Conseil invite ensuite les mises en nomination.

Les membres qui souhaitent y siéger sont : conseillère Robert, ainsi que conseillers Fortin, Lapointe et Rochefort.

Comme ce comité requiert que trois membres, les quatre membres sont ensuite invités à faire part de leur motivation pour siéger à ce comité.

Conseiller Rochefort se désiste par la suite à titre de membre du comité et s'intéresse à y siéger comme membre suppléant.

Les membres qui désirent assurer la suppléance sont : conseillères Oger et Ricard ainsi que conseiller Rochefort.

Conseiller Lambert, appuyé par conseiller Girouard, propose par la suite :

*QUE **conseillère Robert** ainsi que **conseillers Fortin et Lapointe** soient nommés membres du CCED.*

*QUE **conseillères Oger, Ricard** et **conseiller Rochefort** soient nommés membres suppléants.*

Les motions sont adoptées.

### 7.3 **Nomination de deux (2) membres du Conseil et de deux (2) membres suppléants au comité de participation des parents (CPP)**

Les membres qui expriment un intérêt à siéger au comité de participation des parents sont invités à se nommer.

Conseiller Teasdale et conseillère Thibodeau désirent y siéger comme membres alors que conseillère Emery et conseiller Lapointe indiquent leur intention de siéger à titre de membres suppléants au sein de ce comité.

Conseiller Lambert, appuyé par conseiller Rochefort, propose donc :

*QUE **conseillère Thibodeau et conseiller Teasdale** soient nommés membres du CPP.*

*QUE **conseillère Emery et conseiller Lapointe** soient nommés membres suppléants.*

La motion est adoptée.

#### 7.4 **Nomination de (3) membres au comité de communications**

Le comité de communications est composé de trois membres du Conseil incluant la présidence du Conseil qui siège de facto.

Le président invite donc les membres qui souhaitent siéger à ce comité à se nommer.

Conseillère Oger ainsi que conseillers Girouard et Lambert expriment un intérêt à y siéger. Comme ce comité est composé de trois membres incluant la présidence du Conseil, conseiller Lambert retire sa nomination.

Conseillère Emery, appuyée par conseillère Thibodeau, propose par la suite :

*QUE **la présidente du Conseil, conseillère Landry ainsi que conseiller Girouard et conseillère Oger** soient les trois membres qui siégeront au comité de communications.*

La motion est adoptée.

#### 7.5 **Nomination de trois membres pour le comité d'examen de la performance de la direction de l'éducation**

Ce comité requiert la nomination d'un membre en plus de la présidence et la vice-présidence du conseil (membres de facto)

Conseiller Fortin exprime un intérêt à y siéger.

Conseiller Lapointe, appuyé par conseillère Robert, propose donc :

*QUE la **présidente du Conseil, conseillère Landry, le vice-président, conseiller Girouard et conseiller Fortin** soient les trois membres nommés pour siéger au comité d'examen de la performance de la direction de l'éducation.*

La motion est adoptée.

7.6 **Nomination d'un (1) membre au comité d'apprentissage parallèle dirigé pour élèves dispensés de fréquentation scolaire**

Le directeur de l'éducation souligne que ce comité est une exigence de la Loi sur l'éducation. Un membre du Conseil est nommé chaque année pour siéger à ce comité qui devrait être constitué au besoin.

Conseillère Thibodeau exprime un intérêt à siéger au comité.

Conseiller Lapointe, appuyé par conseiller Fortin, propose donc :

*QUE **conseillère Thibodeau** soit nommée pour siéger au comité d'apprentissage parallèle dirigé pour élèves dispensés de fréquentation scolaire.*

La motion est adoptée.

7.7 **Comité de vérification**

Le directeur de l'éducation indique que le comité de vérification est un comité qui est remis en fonction tous les quatre ans. Les membres qui sont nommés siégeront au comité pour les quatre (4) prochaines années.

Conseillère Landry ainsi que conseillers Fortin et Lambert expriment un intérêt à y siéger.

Conseiller Rochefort, appuyé par conseiller Lapointe, propose donc :

*QUE **conseillère Landry** ainsi que **conseillers Fortin et Lambert** soient nommés pour siéger au comité de vérification.*

La motion est adoptée.

8. **NOMINATION DES DEUX REPRÉSENTANTS À L'ASSOCIATION DES CONSEILS SCOLAIRES DES ÉCOLES PUBLIQUES DE L'ONTARIO (ACÉPO)**

Le Conseil doit nommer deux membres du Conseil pour le représenter au Conseil d'administration de l'ACÉPO pour l'année 2018-2019.

À la demande des membres, le directeur de l'éducation donne un aperçu, entre autres, des attentes quant au rôle des représentants qui siègent au conseil d'administration de l'ACÉPO, du nombre de réunions prévues, des dossiers traités.

Conseillères Landry, Robert, Ricard et conseiller Girouard proposent leur mise en candidature comme représentants du Conseil à l'ACÉPO.

N'ayant pas d'autres candidatures, la mise en nomination est déclarée close.

Conseillère Ricard se désiste. Avant de passer au scrutin secret, les candidats donnent un aperçu des raisons motivant leur intérêt à y siéger. Les membres passent ensuite en scrutin secret. Conseillère Robert retire ensuite sa candidature.

Conseillère Ricard, appuyée par conseiller Rochefort, propose :

*QUE les bulletins de vote soient détruits.*

La motion est adoptée. Conseiller Lambert, appuyé par conseiller Lapointe, propose par la suite :

*QUE **conseillère Landry** et **conseiller Girouard** soient nommés représentants du Conseil au conseil d'administration de l'ACÉPO.*

La motion est adoptée.

## 9. CALENDRIER DES RÉUNIONS POUR 2019

Les membres du Conseil examinent le rapport portant sur le calendrier des réunions du Conseil pour 2019.

Lors de la revue de la recommandation sur l'approbation du calendrier des réunions, conseillère Robert, appuyée par conseillère Ricard, propose un amendement, soit :

*QU'une des réunions prévues au siège social de Toronto se tiennent au Collège français et que l'administration détermine en conséquence la date de cette réunion.*

La motion d'amendement est adoptée.

Conseiller Lambert, appuyé par conseiller Fortin, propose ensuite :

*QUE le rapport en date du 7 décembre 2018 sur le calendrier des réunions pour l'année 2019 soit reçu.*

*QUE le Conseil approuve le calendrier des réunions du Conseil pour 2019 avec l'amendement qu'une des réunions prévues au siège social de Toronto ait lieu au Collège français et que l'administration détermine la date de cette réunion en conséquence.*

Les motions sont adoptées.

## 10. RAPPORT ANNUEL DE 2018 DE LA DIRECTION DE L'ÉDUCATION

Le directeur de l'éducation présente au Conseil son rapport annuel de 2018. Il fait un tour d'horizon du document tout en mettant en évidence la panoplie d'activités réalisées dans l'ensemble des écoles du territoire du CSViamonde. Il souligne que le rapport doit être déposé au ministère de l'Éducation au mois de janvier et tient compte des exigences requises.

Il invite donc les membres du Conseil d'en prendre connaissance, car celui-ci sera déposé au site web du Conseil aussitôt après cette réunion-ci.

Conseiller Fortin, appuyé par conseillère Emery, propose :

*QUE le rapport annuel 2018 du directeur de l'éducation soit reçu.*

La motion est adoptée.

## 11. **RAPPORTS ÉMANANT DES SECTEURS :**

### 11.1 **AFFAIRES**

#### 11.1.1 **Prévisions budgétaires révisées 2018-2019**

Le surintendant des affaires fait un tour d'horizon du rapport sur les prévisions budgétaires révisées pour l'année 2018-2019 puis apporte des clarifications aux questions posées par les membres du Conseil.

À la suite des échanges de vues sur le dossier, conseiller Rochefort, appuyé par conseiller Fortin, propose les motions suivantes :

*QUE le rapport en date du 7 décembre 2018 intitulé «Prévisions budgétaires révisées 2018-2019» soit reçu.*

*QUE le Conseil adopte le budget révisé du montant de 228 053 927 \$ tel que présenté.*

*QUE le Conseil approuve l'utilisation supplémentaire de 1 299 928 \$ des fonds de fonctionnement d'excédent accumulé.*

Les motions sont adoptées.

## 12. **LEVÉE DE LA RÉUNION**

L'ordre du jour étant épuisé, conseiller Lambert, appuyé par conseiller Girouard, propose :

*QUE la réunion soit levée.*

La motion est adoptée.

**Le directeur de l'éducation,**

**La présidente du Conseil,**

**Martin Bertrand**

**Sylvie Landry**